

Acheter en préservant l'environnement

Comprendre



Ayez le réflexe !

Cette réflexion peut ensuite être déclinée par chacun d'entre nous localement dans nos achats de tous les jours. Nous avons le droit de refuser la "loi du plus fort" qui gouverne aujourd'hui l'économie mondiale en choisissant :

⇨ D'acheter des produits issus du commerce équitable,

⇨ De demander une "éthique sur l'étiquette" (p. 20),

⇨ D'acheter des produits fabriqués dans le respect de l'environnement (p. 21 à 23),

⇨ De se soucier du devenir de nos achats après utilisation (p. 28),

⇨ D'acheter des produits locaux, ce qui favorise ainsi l'insertion par l'activité économique et des "circuits courts" plus respectueux de l'environnement (p. 20),

⇨ D'exiger une information objective et vérifiable sur les conditions de fabrication des produits,

⇨ De donner les objets que vous n'utilisez plus aux associations qui se chargent de les redistribuer.

Consomm'acteur au quotidien !

Nous achetons quasi quotidiennement. En général, ces achats répondent à un besoin : se nourrir, se loger, se vêtir, se distraire ... Si certains peuvent être qualifiés de superflus, la plupart nous sont donc indispensables.

Quand nous faisons nos courses, nous faisons des choix qui ne s'arrêtent pas uniquement à la qualité et/ou au prix. En réalité, nous achetons aussi :

Les conditions de travail des producteurs (environnement économique et social),

Les conditions de fabrication, de transformation et d'élimination des produits et par conséquent leur impact sur l'environnement naturel.

Agir pour une économie plus humaine et respectueuse de l'environnement

Aller vers un développement économique plus harmonieux et durable, c'est d'abord mener une réflexion à l'échelle globale (planétaire) en prenant en compte les aspects solidarité et respect de l'environnement (voir ci-contre).



Agir et s'équiper

Un environnement social et économique ...

Dans une économie mondialisée, nombre de produits viennent des pays du Sud. Mais le développement de ces pays stagne, alors qu'ils devraient tirer les bénéfices de ces échanges. Vouloir un commerce équitable, c'est vouloir que les producteurs puissent vivre dignement de leur travail et que les consommateurs soient prêts à en payer le prix.

Le commerce équitable est fondé sur les principes suivants :

- Assurer une juste rémunération du travail des producteurs leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires : santé, éducation, logement, protection sociale, ...
- Garantir le respect des droits fondamentaux des personnes (refus de l'exploitation des enfants, de l'esclavage ...),

- Instaurer des relations durables entre partenaires économiques,
- Préserver l'environnement,
- Proposer aux consommateurs des produits de qualité.

Respect social
mais pas
seulement

Les produits de certains distributeurs sont issus de l'agriculture biologique. Ces producteurs s'engagent à respecter leur environnement naturel.

Acheter des produits issus du commerce équitable

Le commerce équitable offre aux consommateurs une méthode concrète et simple pour améliorer la situation des producteurs du Sud :

- En achetant des produits "équitables" et en faisant la promotion de cette démarche, les consommateurs et entreprises peuvent jouer un rôle dans l'amélioration du partage des richesses.
- En rejoignant les campagnes de sensibilisation des organisations de commerce équitable, les citoyens peuvent faire pression sur les entreprises et les décideurs politiques pour qu'ils agissent de manière responsable tant envers les producteurs que les consommateurs. C'est-à-dire qu'ils assurent une production et un commerce durable d'un point de vue social, économique et environnemental.

Commerce équitable : quelles différences ?

Café issu du système traditionnel		Euros
Coûts d'importation, torréfaction, distribution	1,41 à 2,61	
Coûts d'exportation	0,14	
Frais de gestion, intermédiaires et droits	0,06	
Producteur	0,19	
Prix de vente	1,8 à 3	
Café issu du commerce équitable		Euros
Coûts d'importation, torréfaction, distribution	1,45 à 2,5	
Coûts d'exportation	0,14	
Frais de gestion, intermédiaires et droits	0,13	
Producteur	0,58	
Prix de vente	2,3 à 3,35	

Sources : Max-Havelaar France 2002.

Agir et s'équiper



Demander une "éthique sur l'étiquette"



La citoyenneté ne s'arrête pas aux portes des magasins.

Devenir "consomm'acteur" au quotidien ... C'est un principe sur lequel se basent 55 organisations en France dans leurs actions de sensibilisation. Les objectifs premiers sont :

↳ D'inciter les consommateurs à acheter des produits de bonne qualité sociale.

↳ De mettre en place un "label social" garantissant que les produits sont fabriqués et distribués en respectant les critères suivants :

- interdiction de l'exploitation des enfants,
- interdiction du travail forcé (esclavage),
- respect de la liberté syndicale,
- non-discrimination,
- respect des conditions de travail et rémunérations décentes.

Chacun d'entre nous, peut agir quotidiennement dans ce sens :

• En exigeant que les distributeurs nous informent des conditions de fabrication des produits que nous achetons (notamment pour les secteurs des textiles, de l'habillement, du cuir et des jouets).

... et un environnement naturel !

La prise en compte de l'environnement naturel dans ses achats peut se faire à différents niveaux :

↳ En prenant en compte le mode de production de ce que nous achetons.

Pour l'alimentation, par exemple, choisir des produits locaux limite les transports et donc la dépense d'énergie et la pollution de l'air.

Le fait que ces produits locaux soient cultivés ou élevés dans des conditions prenant en compte l'environnement est un autre critère de choix (voir pages 21 à 23).

↳ En veillant aux matériaux utilisés pour leur fabrication.

L'épuisement des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, minerais) et les dégâts que génèrent certains "luxe" (par exemple, l'utilisation de bois exotiques pour l'ameublement conduit à la désertification de certaines zones du globe) sont une bonne raison pour :

- privilégier les produits en matériaux renouvelables ou recyclés,
- acheter des bois d'essence locale ou issus d'exploitations forestières "maîtrisées" (par exemple, le label FSC : Forest Stewardship Council garantit l'absence d'impacts négatifs, soit économiques, sociaux ou environnementaux lors de l'exploitation).

↳ En ayant le souci du devenir de votre achat en fin de vie (voir partie "déchets", pages 25 à 29).

